

Lavey-Morcles informations



DECEMBRE 2023

Rédaction & Edition : Municipalité de Lavey-Morcles
Graphisme & Print : pir2.ch

Vœux des autorités

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

À l'approche de la fin de cette année, je vous adresse mes vœux les plus sincères, empreints de chaleur et d'espoir pour des festivités pleines de douceur et de réjouissances. Alors que nous nous apprêtons à clore ce chapitre, illuminons nos cœurs de lumières chatoyantes et de sourires éclatants.

Dans cette période où le monde semble parfois plongé dans l'ombre des conflits, souvenons-nous de la magie de Noël pour semer des étincelles d'amour, de paix et de fraternité autour de nous. Chaque geste de générosité est une note de musique ajoutée à la symphonie de l'humanité.

Pendant que les tables se garnissent de mets délectables et que les cadeaux se parent de rubans colorés, rappelons-nous que les plus précieux présents sont ceux de l'amitié, du partage et de la présence des êtres qui nous sont chers.

Dans cette ère où les salutations se font parfois derrière des écrans, où nos sourires se cachent derrière des masques, gardons vivante l'étincelle de l'espoir et cultivons la joie qui réside dans les petites choses de la vie.

Que cette nouvelle année soit une toile blanche où nous pourrons peindre nos rêves les plus fous et danser au rythme de nos aspirations. Oublions les résolutions strictes et optons plutôt pour celles qui nous invitent à savourer chaque instant, à cueillir les éclats de bonheur et à célébrer la vie avec toute sa richesse.

À ceux qui traversent des périodes sombres, offrons notre soutien et notre compassion. Ensemble, construisons un monde où la bienveillance et l'humour seront les remèdes à bien des maux.

Je vous souhaite à tous et à toutes des fêtes féeriques, baignées de chaleur et d'affection, et que cette nouvelle année soit une symphonie enchantée, où chaque note apporte son lot de bonheur et de surprises exaltantes.

Avec mes vœux les plus sincères et l'espoir d'un avenir radieux.

Mario da Silva, syndic



Protection renforcée du patrimoine naturel et paysager

Une nouvelle loi cantonale dans le domaine de la nature et du paysage, la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), est entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Adoptée par le Grand Conseil à une très large majorité (124 oui et 2 abstentions) en août 2022, cette loi introduit des changements pour les privés et les communes.

Le règlement communal sera revu, dès l'adoption du règlement d'application de

la loi LPrPNP dont l'entrée en vigueur est escomptée d'ici le premier trimestre 2024.

En attendant, pour se conformer à la loi LPrPNP et au règlement communal sur la protection des arbres, il est important de noter que toute initiative visant à couper ou à tailler un arbre (y compris les arbres fruitiers) ainsi que l'arrachage de haies doit être soumise à une demande d'autorisation auprès de la municipalité.



Pensez à la Fête des voisins

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous contacter pour organiser la traditionnelle fête des voisins et nous vous en remercions.

Celle-ci a pour objectif de favoriser la rencontre et renforcer les liens sociaux entre les habitants d'un même immeuble, d'une même allée et qui se côtoient toute l'année sans prendre forcément le temps de se connaître. La prochaine Fête des voisins aura lieu le **vendredi 31 mai 2024** (date prévisionnelle), alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir du matériel et plus d'information.



Joyeuses Fêtes !



Classes de dureté de l'eau potable

En Suisse, on distingue six classes de dureté:

Dureté en fH	Dureté en mmol/l	Appréciation
0 à 7	0 à 0,7	très douce
7 à 15	0,7 à 1,5	douce
15 à 25	1,5 à 2,5	moyennement dure
25 à 32	2,5 à 3,2	assez dure
32 à 42	3,2 à 4,2	dure
42	4,2	très dure

**Les duretés mesurées dans notre commune sont :
16° fH Lavey / 17° fH Morcles**

La Commune de Lavey-Morcles présente une bonne moyenne concernant la dureté de l'eau, car en règle générale plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques (traitements anticalcaire) et plus il faut augmenter le dosage des lessives.

Décisions du Conseil Communal

Durant le deuxième semestre 2023, le Conseil communal a adopté le préavis suivant :

Le 29 septembre 2023

Préavis 03/2023 – concernant le renouvellement d'un emprunt totalisant Fr. 850'000.-



Le préavis ci-dessus peut être consulté sur le site internet de la commune www.lavey.ch sous la rubrique Autorités – Municipalité.



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lundi de 8h00 à 11h00

Mardi de 8h00 à 11h00 et de 17h00 à 18h30

Mercredi de 8h00 à 11h00

Jeudi de 8h00 à 11h00

Vendredi fermé

Pour les Fêtes de fin d'année, l'administration sera fermée du 22 décembre au 3 janvier 2024.

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture, vous pouvez obtenir un rendez-vous, sur appel, en dehors des heures proposées



www.lavey.ch

Le déneigement



Le déneigement est en grande partie assuré par les employés communaux. Ces derniers, au nombre de trois, assurent un service de piquet du 1er novembre au 31 mars de chaque année. Lors de fortes précipitations, ils œuvrent par ordre de priorité. Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler les obligations communales pour le service hivernal :

Règlement d'application de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (RLRou)

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Art. 5 Service hivernal (art. 23 LR)

« Lors du déblaiement des routes, l'État ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs. »

Nous vous remercions de votre compréhension.

Ramassages des ordures 2024

Toutes les informations sur l'élimination des déchets sont disponibles sur le site internet lavey.ch à la rubrique Pratique/Services/Gestion des déchets

Lavey

Ordures ménagères

Tous les vendredis dès 13h

Les containers « privés » et les sacs sont à déposer au bord de la route **uniquement** le matin du jour de la collecte.

Vendredi Saint

Jeudi 28 mars en lieu et place du vendredi 29 mars

Morcles

Ordures ménagères

Tous les jeudis dès 7h

Jeudi de l'Ascension

Mercredi 8 mai en lieu et place du jeudi 9 mai

Fête Nationale

Mercredi 31 juillet en lieu et place du jeudi 1er août

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire municipale

M. Mentor Citaku quittera ses fonctions à la fin de l'année 2023 pour de nouveaux défis professionnels. La Municipalité a décidé d'engager Mme Joëlle Berchier pour lui succéder au poste de secrétaire municipale. Elle prendra ses fonctions dès le 1er janvier 2024.



Qui êtes-vous, Joëlle Berchier ?

Mon sens du contact et de la communication me permet d'aller à la rencontre des gens. Quadragénaire, mariée et maman de deux jeunes adultes, j'habite à Blonay St-Légier.

Titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste en administration publique, le métier de secrétaire municipale m'épanouit.

Quels sont vos hobbies et intérêts ?

Les nombreuses balades avec mon chien font partie de mon équilibre, tout comme la préparation de recettes ou de desserts. Des bonheurs simples parta-

gés avec mon mari tels que le jardinage, la marche ou assister à des spectacles et concerts accompagnés me satisfont. Oups, j'ai oublié de mentionner mes chats !

Pourquoi avoir choisi Lavey, et avez-vous des projets ou objectifs pour notre administration ?

Pour les bains ;-)) comme tout le monde me dit !!! Plaisanterie mise à part, la dynamique de la commune et sa taille humaine me correspondent bien. Pouvoir contribuer et assurer avec l'équipe en place le bon fonctionnement de l'administration communale est ma priorité.

L'APPLICATION OIOI-WEB POUR LES COMMUNES

Pour vous tenir informé en tout temps des dernières actualités de la commune de Lavey-Morcles : travaux, coupures d'eau, événements, horaires d'ouverture, etc.



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION

L'application OiOi web peut être téléchargée sur Google Play ou l'App Store. Les codes QR vous mèneront directement au lien de téléchargement de l'application.



AJOUTER LA COMMUNE EN FAVORIS

Cherchez la commune de Lavey-Morcles sur l'application pour l'ajouter dans vos favoris. Vous recevrez des notifications push lors de nouvelles actualités.



S'ABONNER À LA PAGE FACEBOOK

Suivez également toutes les informations sur la page Facebook Commune de Lavey-Morcles.

OÙ TÉLÉCHARGER L'APPLICATION OIOI-WEB ?



Retrouvez toutes nos informations sur le site internet

www.lavey.ch

Carte journalière dégriffée Commune



La Commune de Lavey-Morcles a décidé de rejoindre la nouvelle offre pour la carte journalière dégriffée Commune mise en place par Alliance Swiss Pass, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses.

La carte journalière dégriffée Commune est vendue uniquement aux guichets des communes. Les personnes peu axées sur la technologie ont ainsi accès aux titres de transport dégriffés des transports publics. Cette nouvelle offre comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1re et la 2e classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent.

Les personnes souhaitant acheter des cartes pourront en consulter la disponibilité sur www.cartejournaliere-commune.ch avant de se rendre à n'importe quel guichet communal pour en obtenir le nombre voulu. Plus la carte est achetée tôt, plus le prix est intéressant.

Dès le 11 décembre 2023, vous pouvez venir acheter des cartes journalières valables à partir du 1er janvier 2024 auprès de l'administration communale de Lavey-Morcles.

Tarifs :

Classe et segment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant le jour du voyage TTC	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à un jour avant le jour du voyage TTC
2e classe - ½ tarif	CHF 39.-	CHF 59.-
2e classe – plein tarif	CHF 52.-	CHF 88.-
1re classe – ½ tarif	CHF 66.-	CHF 99.-
1re classe – plein tarif	CHF 88.-	CHF 148.-

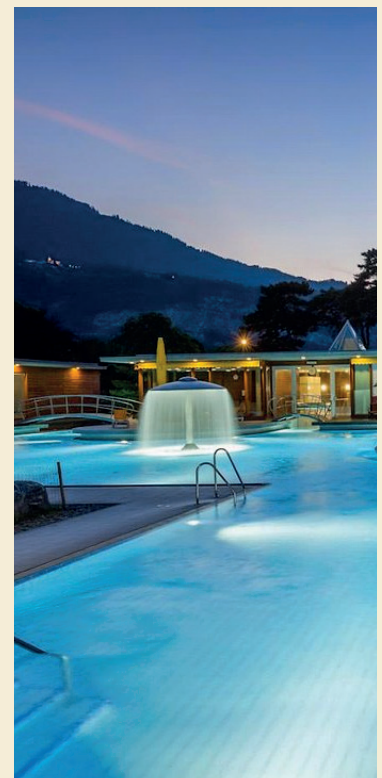
Carte de légitimation Réduction aux Bains de Lavey

Suite à l'ouverture du nouveau centre de tri et à la mise en place d'une nouvelle carte d'accès à ce centre, nous vous informons que la carte de légitimation qui était transmise chaque année ne sera plus envoyée.

Cette carte servait en premier lieu à permettre l'accès à la déchetterie de Saint-Maurice, il n'est donc plus nécessaire de la transmettre à tous les habitants.

Dans le cas où vous souhaiteriez bénéficier de la réduction aux Bains de Lavey, nous vous invitons à prendre contact avec l'administration communale pour l'obtention d'une carte de légitimation.

Cette carte sera gratuite, elle devra être renouvelée chaque année et restituée en cas de départ de la commune.



Calendrier des manifestations 2024

Date	Qui	Quoi
Jeudi 11 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Jeudi 11 janvier	Paroisses	Lectio Divina œcuménique
Vendredi 12 janvier	Paroisse protestante des 2 Rives	Inauguration nouveau centre paroissial des 2 Rives
Jeudi 18 janvier	Paroisses	Prière pour l'Unité des chrétiens
Vendredi 19 janvier	Jeunesse de Lavey-Morcles	Assemblée générale
Samedi 20 janvier	Amicale Morclane	Assemblée générale
Samedi 20 janvier	Paroisses	Célébration œcuménique pour l'Unité des chrétiens
Mardi 23 janvier	Paroisses	Prière pour l'Unité des chrétiens
Jeudi 8 février	Paroisses	Lectio Divina œcuménique
Dimanche 11 février	Carna-Club	Carnaval
Dimanche 11 février	APPEL	Carnaval – cortège et concours
Lun. 12 au sam. 17 février	Ski-Club	Camp OJ
Vendredi 1er mars	Paroisses	Journée Mondiale de la Prière
Mercredi 6 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Mercredi 6 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Mercredi 13 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Samedi 16 mars	Jeunesse de Lavey-Morcles	Sortie ski aux Martinaux
Mercredi 27 mars	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Jeudi 18 avril	Paroisses	Lectio Divina œcuménique
Samedi 4 mai	Jeunesse de Lavey-Morcles	Bal de la Jeunesse
Samedi 11 mai	Cave du Courset	Dégustation de vins et sanglier à la broche
Dimanche 12 mai	APPEL	Sortie familles
Jeudi 23 mai	Paroisses	Lectio Divina œcuménique
Mardi 4 juin	Paroisses	Commission œcuménique
Samedi 15 juin	Association « Nuit Rocanne » et APPEL	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Mercredi 31 juillet	Amicale Morclane	Fête nationale à Praz-Riond
Jeudi 1er août	Municipalité	Fête Nationale
Samedi 7 septembre	Amicale Morclane	Sortie
Samedi 21 septembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Journée ramassage des déchets
Sam. 5 et dim. 6 octobre	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et Vente de Paroisse
Samedi 12 octobre	Ski-Club	Brisolée
Vendredi 29 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Dimanche 1er décembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Mercredi 4 décembre	Paroisses	Repas de l'Avent œcuménique
Vendredi 6 décembre	Paroisses	1ère Fenêtre de l'Avent
Samedi 7 décembre	Jeunesse de Lavey-Morcles	Apéro vin chaud
Mercredi 11 décembre	Paroisses	Repas de l'Avent œcuménique
Vendredi 13 décembre	Cave du Courset	Apéro de Noël
Vendredi 13 décembre	Paroisses	2e Fenêtre de l'Avent
Samedi 14 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Samedi 14 décembre	Cave du Courset	Apéro de Noël
Dimanche 15 décembre	Paroisses	Noël des familles
Vendredi 20 décembre	Paroisses	3e Fenêtre de l'Avent

En général, l'Atelier de l'Avenir a lieu le jeudi toutes les deux semaines.